

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 30 mars 2009.

Section du dépôt légal

La Rubrique biologique

bulletin de veille stratégique sur l'agriculture biologique

Volume 3, numéro 5, fin mars 2004

- Le marché mondial des aliments bio en 2004
- Naissance d'un réseau international de contrats locaux entre agriculteurs et citoyens
- Les fabricants allemands exigent une réforme des normes bio
- 200 supermarchés bio en Allemagne
- Le sénat du Vermont adopte une loi protégeant les agriculteurs en cas de contamination génétique
- Le Mexique, berceau du maïs, menacé par les variétés étasuniennes génétiquement modifiées
- Distribue-Vie acheté par SunOpta
- En bref



Le marché mondial des aliments bio en 2004

Le rapport *The World of Organic Agriculture 2004*, publié par l'IFOAM, nous offre une quantité appréciable d'informations sur l'évolution du marché et de la consommation des aliments certifiés biologiques, partout sur la planète. Un des faits saillants de l'édition 2004 de cette étude est que le marché des aliments biologiques est en croissance non seulement en Europe et en Amérique du Nord, mais dans plusieurs autres pays et régions du monde. L'Amérique du Nord et l'Europe demeurent toutefois les marchés les plus importants pour les aliments bio, accaparant respectivement 51 % et 46 % du marché mondial en termes de ventes.

Le rapport souligne notamment l'apparition de marchés domestiques pour les aliments bio dans plusieurs pays asiatiques, tels la Chine, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande, où l'agriculture biologique fût d'abord développée pour l'exportation. Il est d'ailleurs rapporté qu'en Chine, la demande pour les produits bio dépasse souvent l'offre. Les tendances de consommation d'aliments biologiques ont poussé des entrepreneurs à ouvrir des épiceries d'aliments bio un peu partout en Asie, même dans les régions montagneuses du Népal. De plus, les grands supermarchés du Sud-Est asiatique commencent à introduire des aliments biologiques, souvent d'origine locale, dans leurs commerces. Comme auparavant, le Japon, avec son aisance économique, demeure le marché le plus important du continent.

L'Amérique latine

En Amérique latine, on commence à souligner le développement de marchés domestiques pour les aliments bio dans quelques pays. La consommation est principalement circonscrite aux grandes villes, où est située la classe moyenne, mais a également tendance à s'étendre aux agglomérations de moyenne taille. L'Argentine et le Brésil constituent les deux plus importants marchés, à cause de leur grande population et de leur relative aisance économique. Au Brésil, les producteurs du réseau Eco Vida transportent une fois par semaine leurs fruits et légumes certifiés biologiques dans les villes, où ils les vendent dans les marchés publics et même dans les supermarchés. Ces derniers sont de plus en plus intéressés par les produits biologiques, surtout au Brésil, en Uruguay, au Costa Rica, au Honduras, au Pérou et en Argentine. Ce sont par contre encore en grande partie les magasins spécialisés, souvent qualifiés de magasins d'aliments naturels, qui permettent aux agriculteurs biologiques latino-américains d'écouler leur production à une clientèle avisée. On estime d'ailleurs que les magasins spécialisés informent mieux le public à propos des aliments bio que les supermarchés, et que ceux-ci constituent de meilleurs partenaires dans le développement de la consommation d'aliments bio. Autre signe encourageant pour le marché des aliments bio en Amérique latine, les formules de l'agriculture soutenue par la communauté et de la livraison à domicile prennent de l'ampleur.

L'Afrique

L'Afrique demeure le continent où la consommation d'aliments certifiés biologiques est la plus faible. Avec quelques exceptions, notamment l'Égypte et l'Afrique du Sud, le marché pour les aliments bio demeure quasi-inexistant. Cela s'expliquerait par le fait que, outre les faibles revenus dont bénéficient la majorité des Africains, les structures de certification et d'inspection sont déficientes, empêchant ainsi la commercialisation d'aliments certifiés bio. Dans certaines grandes villes, on remarque toutefois un intérêt grandissant pour des fruits et légumes cultivés « naturellement ». Par contre, ces aliments ne sont généralement pas certifiés et l'on estime que leur popularité vient de leur bon goût plutôt que de leur aspect « santé » ou « écologique ».

L'Europe

Le vieux continent, qui était traditionnellement le plus important marché pour les aliments bio au monde, a maintenant cédé sa place à l'Amérique du Nord. La croissance des ventes d'aliments biologiques, qui a explosé durant les années 90, commence à ralentir. Ainsi, il est estimé que le marché européen des aliments biologiques s'est accru de 8 % en 2002, pour atteindre 10,5 milliards \$US, alors que la croissance était de l'ordre de 20-40 % annuellement quelques années auparavant. Cela semble démontrer que le marché pour certains aliments biologiques atteint sa maturité. Le marché européen des aliments bio est également marqué par des déséquilibres entre l'offre et la demande, alors que plusieurs pays connaissent une surproduction de lait et de viande bio, le secteur des grains et céréales souffre toujours de sous-production. Ceci s'explique par le fait que, la crise de la vache folle aidant, beaucoup des premiers agriculteurs à avoir entrepris la conversion vers l'agriculture biologique étaient des éleveurs et des producteurs laitiers, alors que les taux de conversion en horticulture et en grande culture sont demeurés plutôt bas.

L'Allemagne demeure le plus important marché européen pour les aliments bio, suivi par le Royaume-Uni, la France et l'Italie. Par contre, en matière de dépenses annuelles *per capita* en aliments biologiques, alors que la moyenne européenne est de 27 \$US par année, la Suisse atteint 105 \$US, suivie du Danemark (50 \$US), de la Suède (45 \$US) et de l'Allemagne (36 \$US). En bas de la liste, l'Espagne (7,3 \$US) et la Grèce (2 \$US) témoignent du fossé qui sépare les différents marchés domestiques des pays européens.

L'Amérique du Nord

Le marché nord-américain des aliments biologiques connaît les plus importants taux de croissance au monde. Les ventes ont augmenté de 12 % en 2002, pour dépasser les 11 milliards \$US. Il est estimé qu'en 2003, les ventes d'aliments bio ont dépassé les 13 milliards \$US. Même si les ventes d'aliments bio ne représentent que 2 % des ventes totales d'aliments, il est estimé que les fruits et légumes bio accaparent 4 % des ventes totales de fruits et légumes. Selon la firme Datamonitor, les ventes d'aliments bio dépasseront les 30 milliards \$US d'ici 2007, aux États-Unis seulement. Le secteur des viandes biologiques devrait connaître la plus importante croissance, en quadruplant ses ventes, passant d'un marché de 547 millions \$US en 2002 à 3,86 milliards en 2007.

Fait intéressant, on remarque que, aux États-Unis du moins, les aliments bio sont de plus en plus présents au sein des services alimentaires institutionnels. Par exemple, des hamburgers faits de bœuf bio sont désormais offerts à l'Université du Wisconsin. Aussi, la compagnie United Natural Foods a récemment annoncé un partenariat avec Sodexho USA pour distribuer des aliments biologiques aux 6000 cafétérias institutionnelles de Sodexho, qui desservent entre autres des hôpitaux, des universités et des installations militaires.

Source: The World of Organic Agriculture – Statistics and Emerging Trends



Naissance d'un réseau international de contrats locaux entre agriculteurs et citoyens

D'ici la fin de 2004, un réseau international sur les contrats locaux entre agriculteurs et citoyens sera mis sur pied. C'est ce qui fut convenu à l'issue du premier colloque international sur les contrats locaux entre agriculteurs et citoyens, tenu à Aubagne en France en février dernier, et auquel Équiterre a présenté le réseau de projets l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC) qu'il coordonne au Québec. Le comité provisoire établi lors de ce colloque a pour mandat de fournir des pistes quant aux objectifs, actions et modes de fonctionnement de ce futur réseau international, dont le but principal sera de faire connaître la formule et de soutenir son développement à l'échelle mondiale.

Lors de ce colloque, il a été constaté que la formule consistant à faire se rencontrer citoyens et paysans dans une relation de soutien mutuel se développe dans plusieurs parties du monde et ce, sous plusieurs formes puisqu'elle répond à des besoins qui se rejoignent, où que l'on soit.

Les façons d'organiser les projets diffèrent à travers le monde, mais l'engagement citoyen face à la ferme et l'usage de méthodes de culture biologique ou écologique demeurent des éléments centraux dans toutes les initiatives. Voici un bref survol des projets qui ont été présentés dans le cadre de ce colloque. Le Japon a vu naître le concept de l'ASC en 1965. On nomme cette formule *teiki*, qui signifie «l'alimentation avec le visage du fermier». On retrouve actuellement 2 000 groupes de *teiki* au Japon. Aux États-Unis, c'est en 1985 que la première ferme opérant en ASC s'implanta au Massachusetts, pour ensuite essaimer dans plusieurs états. Aujourd'hui, près de 1 700 fermes opéreraient en ASC et nourriraient autour de 500 000 citoyenNEs. Quoique aucun réseau national de ce type existe, le Robyn Van En Center répertorie les fermes par état. Au Brésil, le réseau écologique de la région de Rio de Janeiro met en lien des citoyens et des agriculteurs par l'achat direct d'aliments qui sont livrés dans les écoles à toutes les semaines. Un autre projet prend place dans l'État de Ceara et regroupait, en 1997, 7 producteurs bio approvisionnant 450 familles.

En Angleterre, l'organisme de certification biologique *Soil Association* s'implique depuis peu dans ce mouvement et maille 16 fermes, auxquelles on peut ajouter une quarantaine d'autres fermes sur le territoire. Au Portugal, un organisme environnemental vient tout juste de démarrer un projet-pilote d'ASC. En Belgique, un organisme a mis sur pied il y a 7 ans un projet nommé équipes alimentaires. Formées de 15 à 20 personnes chacune, ces équipes achètent des produits paysans chaque semaine directement des producteurs. Environ 2 000 familles sont actuellement liées à 200 fermes via ce projet. Au Danemark, un projet d'ASC visant à retirer la terre de la spéculation foncière et de sécuriser le revenu des agriculteurs regroupe 3 fermes et nourrit environ 500 familles. En Allemagne, une ferme opère selon la formule ASC depuis 1988 et approvisionne 300 familles. Il s'agit d'un projet très communautaire au sein duquel les gens décident combien ils voudront déboursier en fonction de ce qu'ils prendront. Bon an, mal an, les frais s'équilibrent. En Suisse, les Jardins de Cocagne près de Genève font de l'ASC depuis 1978. Organisé en coopérative, ce projet regroupe 4

producteurs et 400 familles.

En France, au sein du réseau Cocagne, on compte 75 fermes et 12 en devenir. Leur existence remonte à 1991. Ces fermes sont des lieux d'insertion au travail où l'on produit des aliments bio qui sont vendus sous forme de paniers directement à des consommateurs. Douze mille paniers sont ainsi offerts à travers le pays. Parallèlement, en 2001 naissait l'Association pour le maintien à l'agriculture paysanne (AMAP) en réponse à l'enjeu de la malbouffe. Depuis, 25 fermes opèrent dans la région provençale sous la formule de l'ASC et approvisionnent environ 5000 consommateurs. La formule se répand rapidement à la grandeur de la France et d'autres fermes opèrent aussi indépendamment. L'*Alliance paysans, écologistes et consommateurs* coordonne le développement de l'ASC en France, aide des groupes de consommateurs à se former et à trouver une ferme.

Au Québec, le réseau d'ASC coordonné par Équiterre a débuté en 1996. Cette année, 21 fermes biologiques se sont ajoutées au réseau pour totaliser 69 fermes, ce qui représente un taux de croissance de plus de 40%. Quatorze régions du Québec seront maintenant desservies à travers 190 points de livraison hebdomadaire, permettant ainsi d'approvisionner environ 12 000 personnes en viande, fruits et légumes biologiques locaux.

Source: Isabelle Joncas,
coordonnatrice du réseau ASC
chez Équiterre et participante au colloque.



Les fabricants allemands exigent une réforme des normes bio

En Allemagne, un rapport de l'association des fabricants de produits alimentaires biologiques (AOEL) contient de vives critiques quant à la forme actuelle du cadre légal prévu pour la production, la transformation et la commercialisation des produits bio dans l'Union européenne. D'après le rapport, les réglementations, dont certaines sont décrites comme «insensées», se multiplient de sorte que les nouvelles entreprises ont de plus en plus de mal à accéder au marché des produits biologiques.

Le rapport critique également la réglementation dite de «co-existence» portant sur l'introduction des cultures génétiquement modifiées dans le pays. Selon l'association, cette réglementation augmenterait les coûts de fabrication des produits biologiques en obligeant la branche bio à prouver à ses propres frais que ses produits sont exempts d'OGM. Les experts estiment que les programmes dits de «Identity-Preserve» engendrent des frais supplémentaires de l'ordre de 6 à 17%.

Source: Mail Info #44



200 supermarchés bio en Allemagne

En Allemagne, l'expansion des supermarchés s'est révélée une fois de plus être un des principaux moteurs de croissance pour le secteur de l'alimentation biologique. En 2003, 26 supermarchés bio et autres magasins spécialisés avec une surface de vente d'au moins 200 m² ont ouvert leurs portes en Allemagne, portant leur nombre total à 200. Les 26 nouveaux magasins (17 de moins qu'en 2002, toutefois) représentent une surface de vente de 13 020 m². La surface moyenne des nouveaux magasins a d'ailleurs nettement augmenté, passant de 425 m² à 501 m².

La popularité des supermarchés biologiques en Allemagne semble s'expliquer par le fait que le milieu de la distribution alimentaire est largement dominé par les surfaces à escomptes, qui font peu de place aux aliments biologiques, jugés dispendieux. Cette situation stimule donc le développement d'épiceries et de supermarchés dédiés exclusivement aux aliments naturels et biologiques.

Source: Mail Info #44



Le sénat du Vermont adopte une loi protégeant les agriculteurs en cas de contamination génétique

Le sénat du Vermont a adopté à l'unanimité, le 10 mars dernier, la Loi sur la protection des agriculteurs (*Farmer Protection Act*), laquelle tiendra les

compagnies biotechnologiques responsables en cas de contamination involontaire de cultures conventionnelles ou biologiques par des cultures transgéniques. Le Vermont souhaite de cette façon protéger les agriculteurs des poursuites par les compagnies biotechnologiques pour avoir usurpé les droits d'utilisation des semences génétiquement modifiées alors que leurs champs se retrouvent contaminés par ces organismes. Cette initiative n'est pas sans rappeler le cas de Percy Schmeiser, producteur de l'Ouest canadien accusé par Monsanto d'avoir semé des organismes transgéniques sans en avoir acheté les droits. M. Schmeiser, qui se défend actuellement devant la Cour suprême du Canada, affirme que son champs a été contaminé contre sa volonté.

Cette décision historique survient après que 79 villes du Vermont aient réclamé aux législateurs du Vermont et des États-Unis de mettre en place un moratoire sur les OGM et que 10 % des producteurs laitiers conventionnels du Vermont aient déclaré qu'ils ne cultiveraient pas d'OGM. Une vaste campagne d'opposition à l'usage du génie génétique est menée par une coalition de groupes d'intérêt public, d'entreprises, d'agriculteurs et de citoyens à travers le Vermont.

La Loi sur la protection des agriculteurs a été amendée par vote majoritaire pour y inclure des termes ciblant particulièrement les poursuites pour usage des droits sur les brevets détenus par les fabricants d'OGM. Cet amendement définit les semences ou les parties de plantes issues du génie génétique comme étant différentes de leurs contreparties conventionnelles. Cette définition est sans précédent et ébranle l'affirmation des industries à l'effet que les produits issus du génie génétique sont identiques aux produits traditionnels, déclare Amy Shollenberger, directeur des politiques au Vermont. L'amendement stipule qu'une personne dont les champs contiennent des traces de matériel génétiquement modifié doit être indemnisée par le fabricant en cas de poursuite. En d'autres termes, cet amendement protège les agriculteurs d'être poursuivis par les fabricants si leurs cultures sont contaminées par des OGM.

Source: Gentech-news



Le Mexique, berceau du maïs,
menacé par les variétés
étasuniennes génétiquement modifiées

Un rapport indépendant réalisé par des experts internationaux pour le compte de la branche environnementale de l'ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain) affirme que le maïs génétiquement modifié des États-Unis menace de réduire l'intégrité des écosystèmes naturels et agricoles du Mexique et qu'une fois introduit, il est impossible de contenir ses impacts. L'étude révèle que les impacts du maïs génétiquement modifié sur la sécurité alimentaire pourraient inclure des effets adverses sur la santé humaine et animale.

Considéré comme le berceau du maïs, le Mexique recèle la plus importante diversité génétique de cette culture et se caractérise par un grand nombre de petits producteurs et une forte consommation. Avant les années 1960, le Mexique était plus qu'autosuffisant en maïs et pourrait le redevenir, affirme le rapport, avec des investissements minimaux dans l'amélioration de la production locale et des stratégies durables de production. Depuis la signature de l'ALÉNA, les importations de maïs en provenance des États-Unis ont augmenté. Le Mexique ne produit maintenant que 78 % de son maïs, dont la moitié est cultivée par de petits producteurs, lesquels représentent deux tiers de tous les producteurs. Un des auteurs du rapport prédit que l'introduction du maïs génétiquement modifié pourrait avoir des impacts allant du déclin des revenus ou de la disponibilité des aliments, la perte de certains statuts sociaux ou économiques et la perte d'atouts agricoles faisant partie de l'identité culturelle.

Source: Newfarm



Distribue-Vie acheté par SunOpta

Distribue-Vie acheté par SunOpta

Distribue-Vie, joueur dominant dans la distribution de produits biologiques au Québec, vient d'être acquis par SunOpta, un holding d'investissement spécialisé en intégration dans le domaine agro-alimentaire naturel et biologique. Desservant les principaux marchés québécois et certaines régions de l'est de l'Ontario et des provinces maritimes, Distribue-Vie est une entreprise rentable avec des recettes d'environ 7 millions de dollars canadiens au cours des 5 dernières années. Il est attendu que cette absorption amène des bénéfices significatifs aux

consommateurs en leur offrant davantage de diversité dans les gammes de produits et un appui accru à l'éducation sur le bio à travers des initiatives de marketing et de vente au détail. La fusion des opérations de distribution de ces deux entreprises constitue un pas en avant vers l'objectif affirmé de SunOpta de créer un système de distribution national de produits alimentaires biologiques et naturels qui soit fort, de déclarer M. Jeremy Kendall, président et directeur général de la compagnie acquérante.

Source: www.sunopta.com



En bref

Des informations régulières sur les normes du bio

L'*International Organic Accreditation Service* (IOAS), un organisme de l'IFOAM, offre depuis peu un service de courrier électronique en vue d'informer les gouvernements et les administrations sur les nouveautés et les standards dans le domaine de la réglementation du secteur bio.

Responsable de ce service: David Crucefix, du IOAS.

Contact: crucefix@ioas.org

Allemagne: plus de 6 millions d'euros pour la promotion du logo bio

Le gouvernement allemand a dépensé, en 2003, 6,65 millions d'euros dans une campagne d'information sur le logo biologique, le Biosiegel. De ce montant, 4,9 millions d'euros furent dépensés dans une campagne publicitaire à la télévision, dans les magazines et les journaux, ainsi que pour imprimer et distribuer des posters informatifs.

Source: BioFach Newsletter 15-03-04

Feu vert controversé de Londres au maïs génétiquement modifié

Le 8 mars dernier, Londres a autorisé, sous certaines conditions, la culture

commerciale de maïs génétiquement modifié résistant aux herbicides, destiné à l'alimentation animale. Cette décision a soulevé la gronde chez les opposants à l'introduction des OGM en Grande-Bretagne, lesquels accusent le gouvernement d'avoir sacrifié l'environnement en cédant à la pression de l'industrie agroalimentaire et de Washington.

Source: L'InfOGM

Une nouvelle campagne contre le génie génétique en Allemagne

À moins d'un mois de l'autorisation officielle d'utiliser les techniques de génie génétique en Allemagne, une maison d'édition allemande entreprend une mobilisation intitulée «Genfood – non merci». Une opération d'information et de sensibilisation se fait par l'intermédiaire d'un dossier diffusé dans un magazine, d'affiches, d'autocollants, de cartes postales et de sacs.

Source: Mail info # 44

Le Département d'Agriculture des États-Unis examine les impacts des OGM sur l'environnement

La secrétaire à l'Agriculture, Ann Veneman, a annoncé le 22 janvier dernier que son ministère était en train de conduire des études environnementales afin de prendre en compte les niveaux de risque de contamination par pollinisation. Le but allégué est la protection des plantes conventionnelles et le suivi des effets à long terme des OGM sur l'environnement. Les autorisations seraient dorénavant consenties sous des conditions établies en fonction d'une échelle de risques de contamination accidentelle. Cette nouvelle a été favorablement accueillie par la *Biotechnology Industry Organization*, un groupe d'entreprises biotechnologiques, car cette nouvelle procédure permettra de rassurer les consommateurs.

Source: L'InfOGM

Retrouvez la Rubrique biologique au www.equiterre.org

(section Agriculture écologique, S'informer)

La Rubrique biologique est réalisée par Équiterre

Rédaction: Antoine Gendreau-Turmel, Nadine Bachand

Graphisme: Sébastien-Philippe Fortin

Coordination: Frédéric Paré

Équiterre

Téléphone: (514) 522-2000

Télécopieur: (514) 522-1227

Courriel: nbachand@equiterre.qc.ca

Pour s'abonner ou se désabonner à la Rubrique biologique, envoyez un courriel à Nadine Bachand à l'adresse nbachand@equiterre.qc.ca .

La réalisation de La Rubrique biologique est rendue possible grâce au soutien financier du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.